

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 2 septembre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le 2 septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de VAUXRENARD (Rhône) s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques SALANSON, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 26 août 2019.

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : **M. DORY Sylvain – Mme DUPONT NGUYEN TRIEU Le Khanh – M. FOREST Daniel – Mme GUIGNIER Chantal – MM. OLIVIER André – POURREYRON Cyril – SALANSON Jean-Jacques – Mme SALANSON Patricia.**

Absent excusé : **M. DENUELLE Sixte.**

Approbation du compte rendu du 8 juillet 2019 à l'unanimité.

Nomination du secrétaire de séance : M Cyril Pourreyron

Décisions du maire par délégation : embauche de M. Jean-Luc BANT 3 jours pour installer les poteaux pour le nommage des rues.

Travaux cimetièrè : délibération

Monsieur le Maire présente le devis des Ets BOUILLARD pour la réfection du mur du cimetière au Conseil Municipal d'un montant de 7 090 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **décide de lancer le projet**

- **charge Monsieur le Maire et les Membres des commissions compétentes d'établir la commande correspondante à l'entreprise BOUILLARD.**

Ces travaux achèveront la réfection du cimetière qui ont coûté 5970 € TTC en 2016 et 13704 € TTC en 2018.

Commissions municipales et CCSB : pas de réunion depuis le précédent conseil.

Questions diverses

- Ecole : rentrée de 20 élèves à Vauxrenard dont 5 de Vauxrenard.
Le tableau a été installé par la société Coperet.
Le président du restaurant scolaire était présent, la nouvelle cantinière est Alexia MECHAIN
Cette année, les élèves de maternelle qui arriveront en car devront être récupérés par les parents à la descente du car.

- Garderie : Présentation du bilan de la première année de fonctionnement : celle-ci a coûté 3100 € par commune, faudra-t-il augmenter les tarifs ?
Prévoir une rencontre avec les élus d'Emeringes en novembre pour discuter du bilan.
La même équipe de bénévoles pour encadrer les enfants repart.

- Pont de Bize : le devis des Ets Bouillard s'élève à 10 685 € HT pour ces travaux. Il y a peut-être une possibilité que le budget voirie de la CCSB en prenne une partie à sa charge. La partie qui est sous la maison est en bon état, l'autre moitié est en très mauvais état et menace de s'écrouler. Le dossier de déclaration a été déposé. Dossier en cours à suivre.
- ONF : rendez-vous le 11 octobre avec le technicien de l'ONF
- Lagune : elle disjoncte assez souvent. La turbine a été sortie en juillet pour vérifier si la bague en nylon se détériore : elle s'érode régulièrement : voir en octobre – novembre. La lagune date de 2002, il faudra faire un curage dans les 2-3 ans à venir. Il faudrait peut-être mettre un grillage plus fin (lingettes...)
- Nommage des rues : il est terminé et le solde a été pris en charge par le budget voirie de la CCSB.
- SUEZ : la dernière facture d'eau de la mairie totalisait 544 m3, les cumulus ont été vérifiés, il n'y a pas de fuite. Réunion avec le SIEHB LE 1^{er} octobre.
- CCAS : le repas des aînés est fixé au 14 décembre : réunion avant le prochain conseil municipal.
- Accessibilité : utilisation de la colle très compliquée. Le travail sera confié à une entreprise.
- Maison de la pépinière : La famille Jobard est parti depuis décembre 2018, il faudrait peut-être chauffer le logement, voir où en est le compteur EDF. Un diagnostic a été fait, il faudra s'occuper de l'assainissement. Il faut peut-être détruire les annexes qui ont été faites et qui pourraient engendrer des problèmes.
- Cimetière : faire une demande de devis pour les garde-corps aux Ets Courtois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au lundi 7 octobre 2019 à 20h30
Précédée par la réunion de la commission CCAS à 19h30.